MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE

Procès-verbal de la deuxième séance du conseil municipal de Saint-Bernard-de-Michaudville, tenue le lundi 3 février 2014, à 20:00 heures à l'endroit habituel.

Sont présents:	Mme	Francine Morin	Maire
	M.	Mario Jussaume	Conseiller
	Mme	Marie Eve Leduc	Conseillère
	M.	Éric Delage	Conseiller
	Mme	Josée Mathieu	Conseillère
	Mme	Emmanuelle Bagg	Conseillère
	M.	Guy Robert	Conseiller
	Mme	Sylvie Chaput	Dir. gén.

Les membres présents forment le quorum.

ORDRE DU JOUR

11. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 13 janvier 2014
4. Rapport financier et comptes à payer
5. Rapport de l'inspecteur
6. Période de questions
7. Administration
   a) Dépôt à terme
   b) Journée de la Terre – Organisation d'activité – Nettoyage des fossés
   c) Mandat au vérificateur - Reddition de comptes – Programme d'aide à l'entretien du réseau local
   d) Résolution attestant l'utilisation des compensations reçues du Programme d'aide à l'entretien du réseau local

8. R.A.R.C.
   a) Procès-verbal de la RARC

9. Transport
   a)

10. Hygiène du milieu
    a) Procès-verbal de la Régie des Déchets
    b) Procès-verbal de la MRC

11. Loisirs et culture
    a) Dépôt des revenus et dépenses de janvier 2014
    b) Procès-verbal de janvier 2014 – OTJ St-Bernard
    c) Bilan du tournoi de ballon-balai

12. Autres sujets
    a) Demande de contribution financière – Association hockey mineur des villages

13. Correspondance
14. Période de questions
15. Levée de l'assemblée

---

1. Ouverture de la réunion

Madame Francine Morin, maire, invite les personnes présentes à se recueillir quelques instants.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

2014.02.01 Il est proposé par Marie Eve Leduc
Appuyé par Josée Mathieu
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

3. Adoption du procès-verbal du 13 janvier 2014

2014.02.02 Il est proposé par Emmanuelle Bagg
Appuyé par Guy Robert
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS d'adopter le procès-verbal de la séance du conseil du 13 janvier 2014.

4. Rapport financier et comptes à payer

La directrice générale dépose au conseil, une copie de la balance de vérification au 31 janvier 2014.

Rapport financier janvier 2014

Solde au compte fonds d'administration	119 739.78 $
Solde au compte fonds de roulement	0.00
Épargne à terme - Fonds d'administration	55 000.00
Épargne à terme - Fonds de roulement	100 054.79
Épargne stable - Fonds d'urgence	288.34
Part de qualification	5.00
Grand total	275 087.91 $
Emprunt pour le réseau d'égout	(2 582 890.60 $)

2014.02.03 Il est proposé par Marie Eve Leduc
Appuyé par Josée Mathieu
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS d'adopter le rapport financier de janvier 2014 et d'autoriser le paiement des comptes à payer de février 2014 listés à la fin du présent procès-verbal au montant de 77 746.87 $.

5. Rapport de l'inspecteur

Le rapport des permis émis en janvier 2014 a été remis à chacun des membres du Conseil.

Arrivée du conseiller Éric Delage à 20h30.

6. Période de questions

Le conseiller Éric Delage propose qu'on fasse l'acquisition d'un défibrillateur. Un sondage sera fait auprès de la population afin de savoir si des gens souhaiteraient faire partie d'un groupe de premiers répondants.

Suite à une conversation avec notre entrepreneur, M. Delage nous informe qu'un automobiliste stationne son véhicule sur la route (5e Rang) et que ça nuit au déneigement. L'inspecteur municipal informera le propriétaire du véhicule de cette situation.

7. Administration

a) Dépôt à terme

Aucun transfert n'est requis ce mois-ci.

b) Journée de la Terre – Organisation d'activité – Nettoyage des fossés

Une activité sera organisée le week-end suivant la Journée de la Terre du 22 avril prochain.

c) Mandat au vérificateur - Reddition de comptes – Programme d'aide à l'entretien du réseau local

2014.02.04 Il est proposé par Emmanuelle Bagg
Appuyé par Marie Eve Leduc
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS de mandater la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton de Sorel pour vérifier et compléter la reddition de comptes attestant l'usage des compensations reçues dans le cadre du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

d) Résolution attestant l'utilisation des compensations reçues du Programme d'aide à l'entretien du réseau local

2014.02.05 ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 68 182 $ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2013;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'**Annexe A** identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;

ATTENDU QU'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes **l'Annexe B** ou **un rapport spécial de vérification externe** dûment complété.

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par Éric Delage
Appuyé par Josée Mathieu
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS que la municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

8. R.A.R.C.

a) Procès-verbal de la RARC

Le procès-verbal de janvier est disponible au bureau pour consultation.

9. Transport

Aucun point à l'ordre du jour.

10. Hygiène du milieu

a) Procès-verbal de la Régie des Déchets

Une copie du procès-verbal a été remise à chacun des membres du conseil.

b) Procès-verbal de la MRC

Une copie du procès-verbal a été remise à chacun des membres du conseil.

11. Loisirs et culture

a) Dépôt des revenus et dépenses de janvier 2014

La directrice générale dépose le bilan financier de janvier 2014 de l'O.T.J. St-Bernard inc.

Une copie a été remise à chacun des membres du Conseil.

Solde au compte 1er janvier 2014	5 665.04 $
Chèques en circulation	(1 744.37)
Dépenses	(5 218.86)
Revenus	15 983.00
Solde disponible au compte au 31 janvier 2014	14 684.81 $

b) Procès-verbal de janvier 2014 – OTJ St-Bernard

Les procès-verbaux de l'assemblée générale de décembre 2013 ainsi que celui de l'assemblée régulière de janvier 2014 ont été remis à chacun des membres du conseil.

c) Bilan du tournoi de ballon-balai

Ce point est reporté à une prochaine séance, le bilan n'était pas disponible.

12. Autres sujets

a) Demande de contribution financière – Association hockey mineur des villages

2014.02.06 Il est proposé par Guy Robert
Appuyé par Mario Jussaume
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS de contribuer pour un montant de 50 $ aux Rendez-vous des Champions de l'Association du Hockey mineur des Villages.

13. Correspondance

Une liste de la correspondance reçue au cours du mois de janvier a été remise à chacun des membres du conseil.

14. Période de questions

Aucune personne dans l'assistance ne se prévaut de la période de questions.

15. Levée de l'assemblée

2014.02.07 Il est proposé par Marie Eve Leduc
Appuyé par Emmanuelle Bagg
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS de lever la présente session à 20 h 55.

LISTE DES COMPTES À PAYER - FÉVRIER 2014

Noms	Montant
Salaires des élus et des employés	6 239.04 $
Gestim	806.79 $
Revenu Canada (DAS janvier)	940.08 $
Desjardins sécurité financière	958.22 $
Fabrique St-Bernard (loyer)	1 000.00 $
Postes Canada (300 timbres -sondage + livraison journal)	350.00 $
Fonds de l'information foncière	4.00 $
Petite caisse (poste, épicerie, clé..)	98.45 $
R.D. (collecte résidus domestique, recyclable et organique)	1 999.18 $
R.D. (ajustement 2013)	16.40 $
R.D. (1er versement programme vidange fosse septique)	713.00 $
R.D. (1er versement de la quote-part)	1 171.00 $
Camille Fontaine (conteneur loisirs)	78.81 $
Hydro-Québec - Électricité pour les lampadaires	*500.00 $*
Hydro-Québec - 390, rue Principale	- $
Hydro-Québec - 902, rue des Loisirs	- $
Télébec (frais mensuels + frais annulation ligne loisirs)	804.56 $
Réseau Internet Maskoutain (frais mensuel pour téléphonie)	97.73 $
Réseau Internet Maskoutains (travaux additionnels et formation téléphonie IP)	649.61 $
Unimat (peinture aero. Rouge,bleu patinoire)	45.88 $
Réseau Biblio (Tarification annuelle)	2 735.11 $
Réseau Biblio (frais annuels d'exploitation)	969.28 $
Sonic (propane loisirs)	402.64 $
MRC des Maskoutains (quote-part)	19 136.00 $
MRC des Maskoutains (quote-part additionnel service ingénierie)	165.00 $
Shred-It (destruction de documents)	125.26 $
Sécutité Maska (Extincteur)	31.91 $
Commission scolaire St-Hyacinthe (frais relatifs à la cotisation pour fibre)	641.26 $
Buropro (papeterie et clés USB)	163.52 $
Buropro (contrat de service photocopieur)	363.36 $
Sécurité canine provinciale (récupération chats errants + appel en dehors heure)	91.98 $
Librairie Daigneault (achat livre)	94.29 $
Sondacom (1er versement sondage Rêver votre municipalité)	2 299.50 $
Carrière d'Acton Vale (abrasifs)	4 298.51 $
Protectron (réparations système d'alarme loisirs)	163.26 $
Transport Fafard (2e versement contrat neige)	10 462.72 $
Transport Fafard (transport abrasifs)	1 331.68 $
Entreprise S Gaudette (réparation luminaire loisirs)	58.22 $
Les Entreprises BJB (réparation de luminaires)	204.89 $
Patrick Bourgeois (4 versements contrat patinoire + déneigement loisirs)	3 066.64 $
Allen entrepreneur (Chaîne de traitement, systèmes dosage…)	5 502.10 $
EMI (souris sans fil pour conseil)	332.97 $
Formiciel (formulaires pour taxation)	553.30 $
Sonic (Visa - essence camion)	105.01 $
Raymond Chabot Grant Thorton (Facture progressive - Vérification 2013)	7 001.98 $
Garage Morin (entretien camion)	356.52 $
Société de l'assurance auto (immatriculation camion)	468.61 $
Ville de St-Hyacinthe (dossier cour municipale - infraction)	148.60 $
Total des comptes à payer	**77 746.87 $**

Je soussignée, directrice générale de la municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles dans les postes budgétaires prévus pour les dépenses énumérées ci-haut.

Francine Morin, Maire

Sylvie Chaput, Directrice générale et secrétaire-trésorière